

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2006 s'est avérée un exercice probant pour l'Administration des Douanes. Les résultats enregistrés témoignent de l'efficacité de l'Administration dans l'accomplissement des missions diversifiées qui lui sont confiées.

Ces résultats positifs correspondent à nos ambitions et aux principaux objectifs que nous nous sommes fixés et que nous avons largement atteints, voire dépassés qu'il s'agisse de l'optimisation du rendement fiscal, de la rationalisation du contrôle ou encore de la facilitation des procédures.

Les recettes douanières étant une composante essentielle des finances publiques, un intérêt particulier a été accordé à l'amélioration du rendement fiscal. Les efforts déployés en la matière se sont soldés par un accroissement des recettes douanières de 6.5% par rapport à l'exercice écoulé.

Le second volet important de notre action et de nos interventions est constitué par le contrôle.

Il est clair que les contrôles que nous sommes appelés à exercer ne sont pas orientés uniquement vers un meilleur rendement fiscal. Au-delà de cet objectif fiscal, il s'agit de la protection de l'économie nationale et du citoyen en veillant au respect des règles du commerce et à la préservation des conditions de concurrence loyale entre les opérateurs, en luttant contre la fraude commerciale, la contrebande, la contrefaçon et en veillant à la sécurité de la chaîne logistique mondiale.

Simplifier les procédures douanières est un impératif tout aussi majeur pour la Douane. Il s'inscrit dans le cadre du partenariat qu'elle ne cesse de tisser et de renforcer avec les opérateurs économiques, dans le but de favoriser la compétitivité de l'entreprise marocaine et de faciliter son accès au marché mondial.

La recherche de simplification des procédures constitue un chantier permanent pour notre Administration qui se manifeste essentiellement dans la modernisation des règles douanières dans le sens d'une plus grande facilité d'usage et de fluidité des opérations.

Nous nous sommes résolument inscrits dans cette perspective, en mettant en œuvre une importante réforme des régimes économiques, en adoptant la réglementation douanière pour tenir compte des évolutions économiques et commerciales et en poursuivant les efforts de dématérialisation qui nous ont permis d'atteindre un taux d'informatisation des déclarations en détail de 100%.

Un autre jalon tout aussi important de cette démarche de facilitation des procédures est «la catégorisation des entreprises». Ce projet phare de l'Administration constitue un saut qualitatif dans la gestion de la matière douanière et illustre un aspect important de sa contribution à la mise à niveau du tissu productif national.

Cela dit, la recherche permanente de l'équilibre entre facilitation et contrôle constitue pour la Douane une réelle priorité. Aussi, sommes-nous particulièrement attachés à ce que les formalités et les contrôles, qui demeurent indispensables, soient effectués de façon sélective basée sur l'analyse du risque et utilisant les nouvelles technologies, rapide et à moindre coût pour les entreprises.

2006 a été également l'année d'élaboration de la stratégie triennale 2007-2009 qui fixe de manière claire la ligne directrice de l'Administration des Douanes pour les trois années à venir. Non seulement elle donne une visibilité très forte sur les leviers stratégiques et les objectifs de performance, mais aussi sur les moyens humains en mettant l'accent sur la formation du personnel, les moyens budgétaires et logistiques à déployer pour les accomplir et les atteindre.

Les résultats obtenus, pendant l'année écoulée, témoignent de l'implication et de l'effort de toutes les forces vives du corps douanier, de leur savoir-faire, leur rigueur et leur professionnalisme. Ceci nous permet aujourd'hui d'envisager de nouveaux défis à relever avec un dynamisme et une abnégation encore plus forts pour contribuer à la dynamique du changement que connaît notre pays et pour faire de la Douane une Administration de services ancrée au cœur de la réforme et de la modernisation de l'État.